

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Enseignement supérieur : la Cour a tranché

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

AU terme de la requête introduite à son greffe, le 12 décembre 2022, par le Syndicat national des enseignants et chercheurs (Sneec), la Cour constitutionnelle a remis de l'ordre dans le foisonnement des débats consécutifs aux décisions prises par le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique relatives à la procédure de désignation des chefs d'établissements publics d'enseignement supérieur. Dans son rendu, la haute juridiction a jugé recevable en la forme ladite requête, déclarant "inconstitutionnelles et inséparables de l'ensemble du texte", l'arrêté ministériel ainsi que les modalités d'application du décret indiquant la procédure de désignation des chefs d'établissements publics d'enseignement supérieur. Du coup, toutes les dispositions

qui y sont contenues, ainsi que les actes pris en vue de son application, notamment le communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur ainsi que le calendrier électoral y relatif, sont purement annulés et frappés d'illégitimité. Cette décision de la Cour constitutionnelle tant attendue par le monde universitaire vient mettre un terme aux nombreuses joutes oratoires survenues à la suite de cet arrêté du ministère de l'Enseignement supérieur. Donne ainsi raison aux membres du Sneec qui s'étaient résolus à torde le cou à un processus qu'ils avaient qualifié d'inopportun, d'impopulaire et d'inefficace. L'horizon désormais bien éclairci sur cette préoccupation, les attentions sont dorénavant portées sur le renouvellement proprement dit du mandat de ces chefs d'établissements publics de l'enseignement supérieur. Pour certains, l'attente est de plus en plus longue. Pour d'autres, il faut parer au plus pressé, d'autant



Photo: Adjai Ntoutoume

Les membres du Sneec ont eu gain de cause auprès de la Cour constitutionnelle.

plus que l'instauration de l'ordre au sein de la maison Enseignement supérieur se pose avec

acuité. Il est donc important, à présent, de remettre les pendules à l'heure et les compteurs à zéro

pour relancer la machine et les activités de ce grand ordre d'enseignement du pays.

Au secours, il faut sauver l'UOB !

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

QUE reste-t-il de l'Université Omar Bongo ? Plus grand-chose, peut-on répondre sans risque d'être violemment contredit. A tous les étages, c'est la Bérézina. C'est-à-dire un échec total, une défaite complète et catastrophique. Et le long intérim de l'actuel rectorat n'a pas vraiment arrangé les choses. Bien au contraire, il a davantage noirci le tableau. Il ressort que l'institution manque cruellement d'hommes pour redorer son image. A la suite du départ forcé de Marc Louis Ropivia, l'intérimaire a davantage grippé la machine UOB, simplement parce qu'il a manqué, assurent de nombreux enseignants et observateurs très critiques, de charisme et de vision pour mener à bien le renouveau attendu au sein de la première université du pays. Une situation aggravée par la présence de groupes mafieux qui se partagent le gâteau, à l'origine, il faut oser le dire, de la gestion quelconque ayant débouché, se rappelle t-on encore dans les couloirs, sur un quitus très réservé accordé à cette équipe par les administrateurs. Au plan académique, c'est un peu la pagaille. Chaque départ



Photo: R.H.A/L'Union

L'UOB n'est plus qu'une ombre.

tement, comme chaque faculté, a son propre calendrier et la période d'examen, autrefois précise, dépend du bon vouloir de quelques responsables. Cela se traduit par le chevauchement des années universitaires, les cours bâclés (ce n'est pas nouveau) et les enseignements transformés en séminaires, les fascicules augmentés qui deviennent la norme, etc. Sur le plan structurel, le constat est déconcertant. En effet, malgré les moyens colossaux débloqués ainsi que ses importantes ressources propres générées annuellement, l'Université Omar Bongo est "un champ de bataille". Avec des bâtiments frappés de vétusté, des voiries délabrées, des structures de recherche inopérantes, des installations sportives

et culturelles recherchées... pour reprendre les mots de Mathurin Ovono Èbè, président du SNEC-UOB. A cela, il faut ajouter l'insécurité récurrente, marquée par de multiples actes de vandalisme et atteintes à l'intégrité physique des personnels (administratif, enseignant et étudiant). Sauf que ce sombre tableau semble ne pas gêner l'équipe intérimaire et ses complices (administratif et enseignants). Tous espèrent plutôt pouvoir rester encore longtemps en poste même s'ils n'ont aucune solution, voire ambition de changer véritablement la donne. Dans tous les cas, aujourd'hui, il ne faut donc plus penser à sauver cette institution, mais plutôt à la ressusciter. Vivement le renouvellement des instances dirigeantes !

Le clin d'œil de **lybek**

